



Cette lettre d'actualité a pour but de vous tenir informé des évolutions du projet et des fonctionnalités de l'outil de suivi des orientations en Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS). ViaTrajectoire permet la gestion dématérialisée du suivi des décisions d'orientation ESMS prononcées par les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH/MDA).

Rappel des fonctionnalités de renouvellement de notifications ESMS

- ➔ Des actions sont à réaliser dans ViaTrajectoire lors du renouvellement de notifications ESMS. En effet, les notifications sont soumises à la procédure en vigueur, **votre tableau de bord ne doit pas comporter de notification expirée (dates de droits en rouge)**. Dans le cas contraire, il est nécessaire de récupérer et traiter la notification en cours de validité.
- ➔ Nous vous remercions de veiller à ce que la **notification ESMS soit expirée avant de traiter la notification de renouvellement** dans ViaTrajectoire.

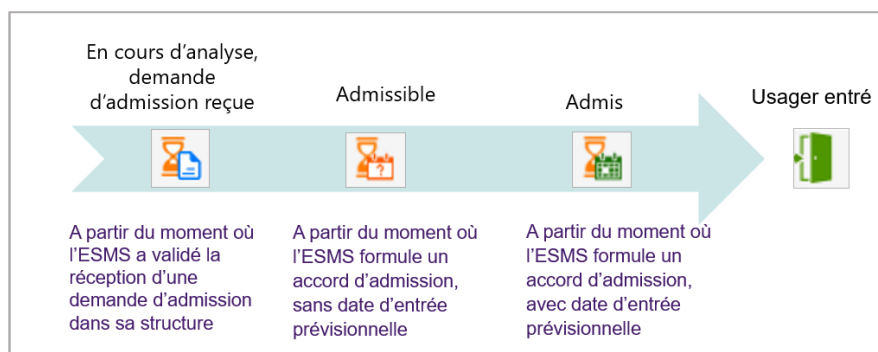
[Voir la fiche pratique](#)

Rappel de la gestion de la liste d'attente

- ➔ Les **listes d'attentes restent à ce jour incomplètes** et ne reflètent pas le nombre d'usagers réellement en attente de prise en charge. Le renseignement des usagers en liste d'attente est essentiel, cette donnée permet à la MDPH/MDA, au Conseil départemental et à l'ARS de Normandie de visualiser les réels besoins du territoire et donc d'agir en conséquence.

Les trois statuts de la liste d'attente

- ➔ Lorsque vous indiquez une **date prévisionnelle d'admission**, la notification ne passe pas de manière automatique en statut « usager entré », vous devez effectuer cette **manipulation manuellement**.



NB : Lors de l'analyse de la demande d'admission, si l'utilisateur ou l'ESMS exprime un **refus d'admission**, la demande revient au **statut précédent**.

L'évolution de l'habilitation MSPH-ESMS (V6.4 du 3 novembre 2020)

Depuis la nouvelle version de l'outil v6.4, certaines informations sont aujourd'hui accessibles uniquement aux personnes disposant d'un compte utilisateur avec le droit « MSPH – ESMS » et le privilège « Consulter les informations médicales ».

Les informations sur les déficiences, la pathologie principale, la notion d'« **handicap rare** » et la notion de « **maladie rare** » ne sont désormais accessibles qu'aux seuls utilisateurs disposant du privilège « **Consulter les informations médicales** ».

Dans le cas où cet accès est nécessaire à votre pratique courante, veuillez-vous adresser à votre référent structure.

Possibilité d'annuler le refus de prise en charge d'un usager

- ➔ Dans votre onglet « Contact effectué », vous pouvez dorénavant annuler le statut « **admission impossible proposée** ». Un bouton a été ajouté au sein de la notification ESMS afin de vous permettre d'annuler l'admission impossible :

The screenshot displays the 'ViaTrajectoire' interface. At the top, there is a navigation bar with 'Plateforme de formation' and various menu items like 'ANNUAIRES', 'SANITAIRE', 'GRAND ÂGE', 'HANDICAP', 'OBSERVATOIRE', and 'ADMINISTRATION'. The user is logged in as 'Justine Huguenet'. The main content area shows a notification for 'ESMS' with the status 'Admission impossible proposée'. A blue arrow points to a button labeled 'Annuler la proposition d'admission impossible'. Other details include the user's name 'FORET Romain (36 ans)', the initiator 'Usager', and the date 'Modifié le 06/11/2020'. A sidebar on the right contains 'Notes internes'.

Vos contacts en région

Coordonnées e-mail de l'assistance dédiée aux établissements et services médico-sociaux :

contact-viatrajectoire@normand-esante.fr

02 50 53 70 02

Pour toutes questions sur les notifications ESMS, les MDPH/MDA sont vos interlocuteurs.

Un site régional d'information destiné aux utilisateurs normands sur l'outil ViaTrajectoire existe :

www.viatrajectoire-normandie.fr

Menu > Espace professionnel en établissement > Handicap